



AP/SHARIF KHATIB

INVESTIGATIONS | « Des mois » de travail à venir pour la police israélienne



THE TIMES/NEWS/LORENBERG/ANCA/DOCK HILL

Réim (Israël), le 12 octobre. Quelques jours après les faits, le site de la rave-party est l'objet de toutes les attentions des enquêteurs.

Camille Ducrocq

« J'ENTRE dans la chambre, et je vois deux filles, l'une allongée sur le lit et l'autre par terre, de 14-15 ans. Elle a le pantalon baissé jusqu'aux genoux, les jambes écartées et des restes de sperme dans le bas du dos. » Cette macabre découverte, c'est celle racontée par un ambulancier de l'armée israélienne au kibboutz de Be'eri, quelques heures après l'attaque sanglante du Hamas, le 7 octobre.

Ces dernières semaines, ils sont de plus en plus nombreux à raconter les barbaries commises ce jour-là. Parmi les témoignages, ceux attestant d'agressions sexuelles perpétrées sur des femmes par les terroristes se multiplient. La police israélienne a annoncé mardi 14 novembre avoir ouvert une enquête et « travailler sur de multiples cas » de violences sexuelles, dont des viols et des mutilations génitales, sans donner de chiffre. Elle a assuré posséder des « indices visuels et des preuves ADN ». Elle

s'appuie d'abord sur des photos provenant du site du festival Tribe of Nova de Reim, montrant des cadavres de femmes, en partie ou complètement dénudées, les jambes écartées.

L'unité criminelle épluche des centaines d'heures de vidéos prises par les terroristes, les caméras de surveillance ou les secouristes. Sur l'une d'elles, une soldate est vue en train d'être emmenée de force dans une Jeep, une épaisse tache de sang à l'entrejambe.

Les prises de parole éclatent au fil des semaines

La police s'appuie également sur des témoignages, directs ou indirects. Dès la première semaine, des bénévoles de Zaka racontaient avoir découvert dans les kibboutz des femmes mutilées, leurs vêtements arrachés, et suggéraient des abus sexuels, rappelle Reuters. Des prises de parole similaires ont éclaté au fil des semaines, que ce soient dans les médias, sur les réseaux sociaux ou des sites qui recensent la parole des victimes, comme The West Is Next.

Il y a notamment cette survivante du festival qui dit avoir été témoin d'un viol collectif. Cachée pendant l'attaque du Hamas, elle affirme avoir vu plusieurs terroristes « se passer » une femme, vivante. « Elle saignait dans le dos et était nue [...]. Ils la tenaient par les cheveux. Puis un homme lui a tiré dans la tête alors qu'il la violait. » Un autre festivalier, qui n'a pas vu ce qui s'est passé, a confirmé aux autorités que ce témoin lui a décrit en ces termes ce qu'elle voyait. Il y a aussi les

découvertes à la morgue de Shura, où les corps récupérés ont été emmenés pour faire l'objet, quand c'était possible, d'une autopsie et d'une identification. Des équipes médico-légales ont trouvé sur certains des signes de torture et de viol, avaient affirmé des officiers israéliens mi-octobre. Une femme chargée de la toilette mortuaire a décrit des « sous-vêtements plein de sang », « des bassins et des pelvis brisés ».

Rien n'a été commis au hasard

La police se sert également des interrogatoires des terroristes du Hamas capturés après le 7 octobre. Certains ont affirmé face caméra avoir reçu l'ordre de « violer et souiller » des femmes, sans que la police puisse à ce stade confirmer si les abus sexuels ont été commis de façon systématique ou de manière sporadique. Le chef de l'unité criminelle a néanmoins estimé que « rien n'a été commis au hasard ».

« Il n'est pas rare de voir des violences sexuelles à l'encontre des femmes dans les conflits, rappelle Céline Bardet, juriste internationale spécialiste du dossier. Le viol devient une arme de guerre à partir du moment où il y a une forme de systématisation ou si on peut prouver que des instructions ont été données. C'est encore à déterminer, mais on sait que l'attaque du Hamas a été planifiée. » Dans le cadre de poursuites judiciaires, le viol pourrait constituer dans ces circonstances « un crime de guerre ou contre l'humanité ».

Pas d'examen médico-légaux immédiats

C'est l'un des éléments clé que devra déterminer l'enquête d'Israël, qui s'annonce délicate pour de nombreuses raisons. Les examens médico-légaux prouvant un viol « et qui doivent être faits dans les premiers jours ne semblent pas avoir été pratiqués », observe Céline Bardet. La police a confirmé à la presse israélienne que ces examens n'ont pas pu être réalisés dans l'immédiat, car « il y avait encore une zone de combat active » et que « des centaines » de corps étaient dans un état très dégradé.

Tout en assurant continuer à rassembler d'autres éléments pour constituer un dossier le plus solide possible, elle a reconnu qu'une grande partie de celui-ci reposera sur « des preuves circonstancielles » et a prévenu que l'enquête pourrait prendre « des mois ». « Les preuves

médicales ne sont pas essentielles s'il y a des témoignages de survivantes, mais ça peut prendre du temps avant qu'elles veuillent parler. S'il n'y en a pas, il faudra aller chercher des informations ailleurs, et plus elles seront secondaires, plus il en faudra pour les corroborer », abonde Céline Bardet, qui est en train de documenter les crimes sexuels du 7 octobre avec son ONG, We Are Not Weapons of War (WWoW).

Malgré l'annonce d'une enquête et la multiplication des témoignages, l'État hébreu et la société civile dénoncent l'attitude de la communauté internationale et des ONG. Dans une tribune, la première dame, Michal Herzog, écrit que le « silence des instances internationales face aux viols massifs perpétrés par le Hamas est une trahison envers toutes les femmes ». Sur les réseaux sociaux, des campagnes #BelieveIsraeliWomen (« Croyez les femmes israéliennes ») ou #MeTooUnles-YouAreAJew (« MeToo sauf si vous êtes juive ») ont émergé pour dénoncer un « déni international ».

Enquête spécifique en cours chez Amnesty

En France, l'association Paroles de femmes a lancé une pétition pour faire reconnaître « un féminicide de masse » auprès de « toutes les ONG internationales », à qui elle reproche également leur « silence assourdissant ».

Le 12 octobre, Amnesty International a publié une première enquête dans laquelle elle écrivait que « l'exécution et la prise d'otages de civils israéliens » constituaient des crimes de guerre, sans mentionner les agressions sexuelles. Contactée, l'ONG nous a assuré qu'une « deuxième enquête est en cours, plus complète et précise, et inclura les questions de viols et de crimes sexuels », prévenant qu'elle prendra « plus de temps ».

Au « Parisien » - « Aujourd'hui en France », ONU Femmes dit « attendre les résultats » de l'enquête menée par la Commission d'enquête internationale indépendante des Nations unies, qui est en train de « rassembler les preuves des crimes de guerre commis par toutes les parties depuis le 7 octobre 2023 », selon un communiqué. ONU Femmes dit « encourager la Commission à enquêter de manière appropriée sur les crimes de guerre contre les femmes afin de garantir la justice et la responsabilisation ».

particulier lors d'un viol », poursuit le médecin, expert de ces sujets. « Le cerveau de la victime met sa subjectivité et toutes ses émotions sur pause pendant l'agression, comme un animal qui se fige, pris dans le danger », poursuit-il. « Elles disent que c'est comme si elles s'étaient détachées de leur corps, laissé à l'agresseur, afin de protéger leur intégrité psychique. » Le problème survient lorsque certaines restent bloquées dans cette dissociation.

Une « stratégie » pour jeter la honte sur la société ?

Encore peu couverte, la question de crimes sexuels de masse commis le jour des attentats du Hamas plonge la nation israélienne dans la souffrance supplémentaire de l'incompréhension. Ces profanations des attributs sexuels féminins interpellent Noémie Issan, philosophe franco-israélienne.

Selon elle, « alors que les informations sortent au compte-gouttes pour protéger les rares qui ont survécu et les familles des victimes, il est difficile de savoir si ce sadisme a découlé d'un ordre, comme un élément de stratégie » destiné à jeter la honte sur la société, à la déliter. « Je n'ai pas honte, glisse Esther. Pour ressentir ça, il faudrait que je sois plus que demi-vivante. »



Les preuves médicales ne sont pas essentielles s'il y a des témoignages de survivantes

Céline Bardet, de l'ONG We Are Not Weapons of War (WWoW)



Yaakov « Kobi » Shabtai, commissaire général de la police d'Israël.

GETTY IMAGES VIA AP/ALEX J. ROSENWALD